

Les Poissons du Niger supérieur

(1^{re} note complémentaire)

par J. DAGET.

Sous ce même titre, nous avons publié en 1954 les premiers résultats de nos recherches ; celles-ci ont été poursuivies depuis. Le statut taxonomique, la variabilité morphologique, la répartition géographique à l'intérieur du bassin nigérien ont été précisées pour un certain nombre d'espèces. En outre, six dont deux nouvelles pour la Science, sont à ajouter à la liste des cent trente-huit que nous avions déjà reconnues. Ce sont : *Barbus hypsolepis* n. sp., *Barilius nigeriensis* n. sp., *Clarias lazera* C. et V. 1840, *Andersonia leptura* BOULENGER 1900, *Haplochromis wingati* (BOULENGER 1902) et *Kribia kribensis* (BOULENGER 1907). Par ailleurs, le nombre des espèces signalées dans la zone d'inondation du Moyen Niger, lac Débo compris, s'élève maintenant à cent vingt-deux. Nous donnons ci-dessous la liste commentée des Poissons entrés dans la collection du Laboratoire d'Hydrobiologie de Diafarabé ou ayant fait l'objet d'observations intéressantes, et non encore publiés.

Protopterus annectens (OWEN 1839).

H. 57 008, 1 ex. 49 mm (*Milon*) Diafarabé, 4-XI-56.

En juillet 1957, à Diafarabé, nous avons eu l'occasion d'observer un nid construit en bordure d'une petite dépression inondée par des pluies exceptionnellement abondantes en début de saison. Une période de sécheresse ultérieure avait fait baisser le niveau de l'eau et le nid s'était trouvé totalement exondé. C'était un terrier en U, avec deux ouvertures arrondies, l'une plus grande que l'autre ; la partie la plus profonde du terrier était élargie et formait une sorte de chambre. Le mâle auquel ce nid appartenait a été trouvé mort, au soleil, à quelques dizaines de cm de l'entrée.

Une femelle adulte, bien vivante, se trouvait dans l'eau au fond de la dépression. Aucune ponte n'avait eu lieu. Ces observations concordent avec celles faites en basse Gambie par JÖHNELS et SVENSSON (*Ark. f. Zool.*, sér. 2, Bd. 7, n° 7, 1954, p. 150-154, fig. 11-12).

Notopterus afer GÜNTHER 1868.

H. 58 090, 7 ex. 153-420 mm (*Daget*) environs de Diafarabé, 2-VII-58.

Sur ces sept exemplaires et vingt-deux autres récoltés en même temps, mais non conservés en collection, la hauteur du corps était comprise 4,95 à 5,9 fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 4,85 (juv.) à 5,9 fois. La tête était 2 à 2,4 fois aussi longue que large. Le museau faisait 1 (juv.) à 1,25 fois le diamètre de l'œil lequel était compris 4,5 (juv.) à 6,45 fois dans la longueur de la tête et 1,1 (juv.) à 1,55 fois dans l'espace interorbitaire. Le nombre des écailles en ligne latérale variait de 155 à 178 et le nombre des épines ventrales de 38 à 45. La dorsale avait deux rayons simples et cinq branchus, le plus long étant contenu 2,1 à 2,6 fois dans la longueur de la tête. L'anale, y compris la caudale, avait 124 à 141 rayons. La longueur de la pectorale était comprise 1,55 à 1,7 fois dans la longueur de la tête. On comptait 9 branchiospines en bas du premier arc branchial et 4 ou 5 en haut. Sur vingt exemplaires disséqués, les nombres de vertèbres étaient de : 78(1), 81(1), 82(7), 83(5) et 84(6).

D. 11-5 A. 124-141 P. 14-15 Sq. 155-178

La coloration était jaune à jaune verdâtre, avec des lignes sombres sinueuses et plus ou moins interrompues sur le dos et la nageoire anale. Les jeunes avaient en outre de petites taches sombres arrondies sur les flancs. Taille maxima observée : 590 mm de longueur standard, soit 620 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité de la caudale, chez une femelle.

On nous avait à plusieurs reprises signalé la capture de *Notopterus afer* dans la zone d'inondation du Niger au Sud du lac Débo, mais il s'agissait d'individus isolés entraînés hors de leurs biotopes habituels. Nous avons découvert l'un de ces biotopes à une vingtaine de kilomètres Est-Nord-Est de Diafarabé, dans un petit marigot dont les rives sont très abruptes et garnies d'arbres formant une sorte de galerie. Le fond du lit est occupé par une mare permanente dont l'eau, fort trouble, n'a guère plus de 50 cm de profondeur en fin de saison sèche. Sous les racines de

LONG. ST.	POIDS OBSERVÉS	K
155 mm	18 g	0,48
170	25	0,51
180	30-30	0,51-0,51
185	28	0,44
190	37-42	0,54-0-61
195	33-36-37-38-39-42	0,45-0,49-0,50-0,51- 0,53-0,57
200	37-40-47	0,46-0,50-0,59
205	37-41-41	0,43-0,48
210	42-45	0,45-0,49
215	52-60-64	0,52-0,60-0,64
300	165	0,61
305	175	0-62
310	180-185	0,60-0,62
315	175-195	0,56-0,62
320	190-195	0,58-0,60
325	195-205	0,57-0,60
330	195-200-200-205-220	0,54-0,56-0,56-0,57- 0,61
335	215-215-215-225-225-230-235-250	0,57-0,57-0,57-0,60- 0,60-0,61-0,63-0,66
340	215-220	0,55-0,56
345	205-215-250	0,50-0,52-0,61
350	225-240	0,52-0,56
355	285	0,64
360	295	0,63
370	295-295-305-310	0,58-0,58-0,60-0,61
380	355	0,65
385	345-390	0,60-0,68
395	360-365	0,58-0,59
400	365-390	0,57-0,61
405	405-415	0,61-0,62
415	420	0,59
420	465-475	0,63-0,64
425	425-475	0,55-0,62
430	490-505	0,62-0,64
455	505-570-620	0,54-0,61-0,66
465	645	0,64
470	615	0,59
495	745	0,61
500	735	0,59
505	820	0,64
510	860-910	0,65-0,69
535	970	0,63
580	1135	0,68
590	1320	0,64

certaines arbres sont creusées des tanières de *Crocodilus niloticus* qui s'enfoncent dans les rives mais dont l'entrée est toujours noyée. C'est à l'intérieur de ces tanières que nous avons trouvé *Notopterus afer*, en compagnie de *Polypterus senegalus senegalus*, *P. bichir lapradei*, *P. endlicheri endlicheri*, *Clarias anguillaris*, *Heterobranchus bidorsalis*, *Malapterurus electricus* et *Paraphiocephalus obscurus*. La plupart de ces Poissons sont connus pour posséder des organes respiratoires accessoires ou une vessie gazeuse spécialisée qui leur permettent de respirer l'air lorsque la teneur de l'eau en oxygène s'abaisse. Les retraites souterraines où nous les avons trouvés ne doivent d'ailleurs constituer que des refuges temporaires occupés pendant les heures chaudes de la journée ou en cas de danger. Ce qui nous paraît plus important à souligner, c'est qu'aucun *Notopterus afer* n'a jamais, à la connaissance des pêcheurs locaux, été capturé dans aucune des nombreuses mares de la région de Diafarabé. Ceci nous conduit à supposer que *Notopterus afer* ne se maintient actuellement dans la zone d'inondation du Moyen-Niger qu'en petites colonies isolées dans des biotopes très restreints rappelant les marigots sous galerie qui doivent constituer plus au Sud son habitat normal.

Les femelles adultes avaient des ovules presque mûrs, ce qui permet d'affirmer que la reproduction s'effectue à la montée des eaux. Nous donnons ci-dessus les longueurs standard, les poids et les coefficients de condition $K = 10^5 P/L^3$ pour 89 individus capturés en juillet dans le biotope précédemment décrit.

L'examen de ce tableau montre que les jeunes de première année, tous immatures, avaient des longueurs standard comprises entre 155 et 215 mm et un coefficient de condition en moyenne moins élevé que celui des adultes. Le mode qui apparaît à 335 mm doit correspondre à la longueur moyenne de seconde année.

***Cromeria nilotica occidentalis* DAGET 1954.**

H. 57 114, 1 ex. 27 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.

***Gnathonemus tamandua* (GÜNTHER 1862).**

Un individu mâle mesurant 410 mm de longueur standard et 460 mm de longueur totale a été observé près de Mbouna ; il avait été capturé à proximité de fonds rocheux, en même temps que de nombreux *Mormyrops deliciosus*. Nombres de rayons aux

nageoires : D. 28 et A. 30. La coloration était uniformément foncée. Il est probable que la tache sombre entourée de clair, entre la dorsale et l'anale, n'existe que chez les jeunes. Cette espèce n'avait pas encore été signalée dans la zone d'inondation proprement dite.

Gnathonemus senegalensis (STEINDACHNER 1870).

H. 58 009, 6 ex. 75-130 mm (*Daget*) Kouroussa, 6-II-58.

Ces exemplaires ont la longueur du corps comprise 3,5 à 4,1 fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 4,5 à 5 fois. Le pédicule caudal est 2,5 à 3 fois aussi long que haut. D. 26 (1)-27 (5) ; A. 32 (1)-33 (2)-34 (3). Comme nous l'avions déjà signalé la sous-espèce *G. senegalensis elongatus* est remplacé dans le Haut-Niger par une autre forme très étroitement apparentée, sinon identique, à celle que l'on rencontre dans le Sénégal, la Gambie et la Volta.

Petrocephalus bovei (C. et V. 1846).

H. 58 010, 2 ex. 59-60 mm (*Daget*) Kouroussa, 2-II-58.

Sur ces deux exemplaires qui ont D. 24-25 et A. 32-34, le pédicule caudal est 2,35 à 2,5 fois aussi long que haut, ce qui confirme la brièveté du pédicule caudal chez les *P. bovei* du Haut-Niger par rapport à ceux de la zone d'inondation du Moyen-Niger.

Marcusenius isidori (C. et V. 1846).

H. 58 050, 1 ex. 54 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Marcusenius ihuysi (STEINDACHNER 1870).

H. 57 116, 1 ex. 40 mm (*Bertrand*) mare près de Kankan, 1956-57.

H. 58 012, 8 ex. 26-42 mm (*Daget*) Kouroussa, 6-II-58.

Sur ces exemplaires, nous avons trouvé 18 (3)-19 (3)-20 (3) rayons à la dorsale, 23 (1)-24 (7)-25 (1) à l'anale. L'exemplaire 57 116 à 56 écailles percées en ligne latérale ; ce nombre est supérieur à ceux que nous avons donnés pour les individus du Niger supérieur, mais avait déjà été trouvé en Haute-Volta (*Mém. IFAN*, 50, 1957, p. 124).

Micralestes acutidens (PETERS 1868).

H. 58 051, 2 ex. 31-33 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Nannaethiops unitaeniatus GÜNTHER 1871.

H. 58 052, 14 ex. 16-22 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Paradistichodus dimidiatus (PELLEGRIN 1904).

H. 57 117, 75 ex. 32-53 mm (*Daget*) environs de Diafarabé, nov. 57.

II. 58 011, 2 ex. 35-39 mm (*Daget*) Kouroussa, 6-II-58.

H. 58 053, 15 ex. 33-42 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Cette espèce est en réalité beaucoup moins rare que nous ne le pensions d'après nos premières récoltes (*Bull. IFAN*, sér. A, XX, n° 4, 1958, p. 1360-1378).

Nannocharax ansorgii BOULENGER 1911.

H. 57 112, 3 ex. 27,5-30,5 mm (*Milon*) Diafarabé, 26-VI-57.

Sur ces trois exemplaires, nous avons compté 13-14 rayons à la dorsale, les 3 ou 4 premiers étant simples et 11-12 rayons à l'anale, les 3 premiers étant simples. Le plus long rayon de la dorsale fait 0,75 à 0,8 fois la longueur de la tête. Nombres d'écaillés : 51/2-42-43-45-61/2.

Nannocharax fasciatus GÜNTHER 1867.

H. 57 107, 1 ex. 28 mm (*Milon*) Diafarabé, 26-VI-57.

Cette espèce n'avait pas encore été rencontrée dans la zone d'inondation proprement dite. Plusieurs individus ont été capturés à Diafarabé même, au début de la montée des eaux. Sur le seul qui ait été conservé en collection, nous avons trouvé 5-48-71/2 écaillés et 9 rayons à l'anale, les 3 premiers étant simples et le dernier, bifurqué dès la base étant compté pour un seul.

Nannocharax niloticus occidentalis nom. nov.

Sous le nom de *Nannocharax niloticus gracilis* DAGET 1954, nous avons décrit et figuré une sous-espèce nouvelle de *Nannocharax niloticus* provenant du Niger supérieur. Or il existait déjà

une forme voisine, mais distincte, décrite du Congo sous le nom de *Nannocharax gracilis* POLL 1939. En conséquence, nous proposons pour la sous-espèce du Niger le nom de *Nannocharax niloticus occidentalis* = *N. niloticus gracilis* DAGET 1954, non *N. gracilis* POLL 1939.

H. 57 118, 6 ex. 24-41 mm (*Milon*) Diafarabé, 26-VI-57.

Sur ces six exemplaires, la longueur de la tête est comprise 4 à 4,4 fois dans la longueur standard ; la tête est 1,75 à 2 fois aussi longue que large ; le diamètre de l'œil est compris 3,15 à 3,7 fois dans la longueur de la tête et 0,65 à 1 fois dans l'espace interorbitaire. Les taches noires sont à peine visibles chez les jeunes, mais sur les plus grands individus, on voit nettement cinq à six taches arrondies, un peu allongées, sur la ligne médiane du flanc, et neuf à onze barres transversales sur le dos. Tous les autres caractères sont conformes à la description déjà donnée. Ces exemplaires confirment la différence entre la forme du Niger et celle du Nil portant sur le corps plus allongé, 6,6 à 7 fois aussi long que haut au lieu de 5 à 6,3 et le nombre d'écailles autour du corps, $41\frac{1}{2}$ - $51\frac{1}{2}$ - $61\frac{1}{2}$ au lieu de $51\frac{1}{2}$ - $71\frac{1}{2}$. *Nannocharax niloticus* n'avait pas encore été capturé dans la zone d'inondation proprement dite.

Labeo parvus BOULENGER 1902.

H. 58 006, 14 ex. 44-90 mm (*Daget*) Dabola, chutes du Tinkisso, 8-II-58.

Tous ces exemplaires ont 34 écailles en ligne latérale, $41\frac{1}{2}$ au-dessus et $51\frac{1}{2}$ ou $61\frac{1}{2}$ au-dessous, le nombre exact étant difficile à préciser chez certains individus en raison de la disposition des écailles souvent irrégulière dans la région ventrale. Mais la coloration avec une bande longitudinale sombre, entourée de deux bandes claires, jaunes sur le vivant, et les nageoires teintées de rose, sont caractéristiques.

Barbus hypsolepis n. sp.

Syntypes : 36 ex. 26-29 mm (*Milon*) Diafarabé, 2-VII-57 (déposés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris).

Paratypes : H. 58 967, 3 ex. 20-21 mm (*Daget*) lac Débo, 2-IV-58.

H. 58 083, 20 ex. 26-29 mm (*Milon*) Diafarabé, 2-VII-57.

La hauteur du corps est comprise 3,5 à 4 fois dans la longueur standard et la longueur de la tête 3,6 à 3,9 fois. La tête, sans lignes de pores apparents, est 1,6 à 1,8 fois aussi longue que large. Le museau est arrondi, beaucoup plus court que le diamètre de l'œil lequel est compris 2,6 à 3 fois dans la longueur de la tête et

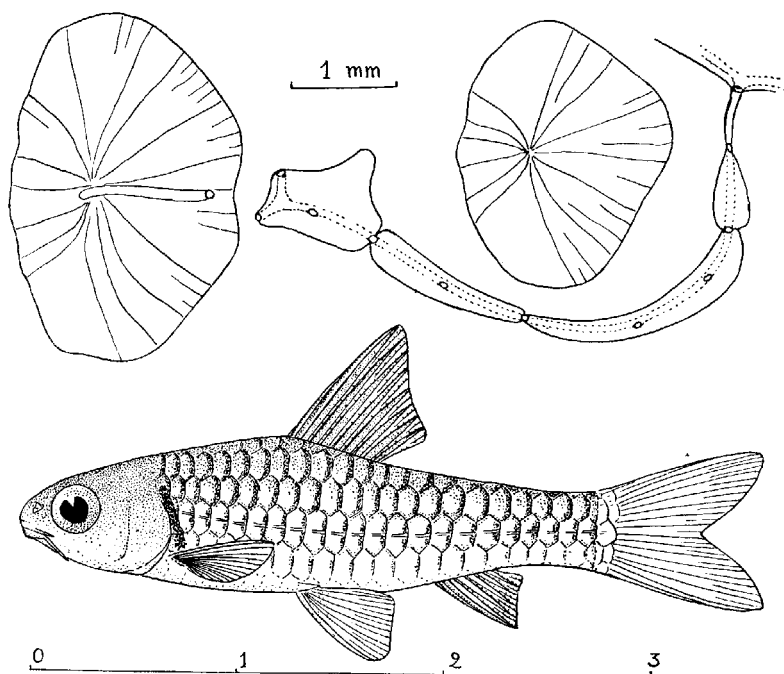


FIG. 1. — *Barbus hypsoleps* n. sp. En haut à gauche écaille percée de la ligne latérale ; en haut à droite série des os dermiques infraorbitaire et écaille de la rangée située immédiatement au-dessus de la ligne latérale. Les deux écailles sont prises au-dessous de la dorsale.

environ 1 fois dans l'espace interorbitaire. La bouche est subinfère, moyennement large ; les lèvres sont peu développées ; le barbillon antérieur fait 0,3 à 0,4 fois le diamètre de l'œil et le postérieur 0,35 à 0,65 fois ce diamètre. Les écailles à stries radiales relativement nombreuses, sont au nombre de 22-24, rarement 25, en ligne latérale, la dernière recouvrant la base de la caudale, 2 1/2 rarement 3 1/2 au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 2 1/2 au-dessous en avant de la ventrale et 8 autour du pédicule caudal. La ligne latérale est complète et les écailles percées sont remarquables par leur hauteur, surtout dans la

région médiane du corps. La dorsale, à bord supérieur légèrement concave a 3 ou 4 rayons simples et 8 branchus ; le dernier rayon simple est mince et flexible ; le plus long rayon de la dorsale est à peu près égal à la longueur de la tête. L'anale a 3 rayons simples et 5 branchus. La pectorale fait 0,65 à 0,75 fois la longueur de la tête ; elle atteint ou non la ventrale. Celle-ci est insérée un peu en arrière du début de la dorsale. Le pédicule caudal est 1,35 à 1,65 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes obtusément pointus. Sur un exemplaire disséqué, nous avons trouvé 7 + 2 courtes branchiospines au premier arc branchial, 29 vertèbres et des dents pharyngiennes crochues présentant la disposition 5-3-2-2-3-5. Les os de la série infraorbitaire sont remarquablement réduits, le dernier avant le frontal étant même vestigial ou réduit à un simple tube peu ossifié autour du canal sensoriel.

D. III-IV-8 A. III-5 P. 13-15 V. 8
Sq. 24/2-3 1/2-22-25-24 1/2

La coloration est argentée, le contour des écailles souligné d'un liseré noirâtre, sauf dans la région ventrale. Iris rouge. Les nageoires impaires sont teintées de rose plus ou moins vif chez les mâles ; ceux-ci ont en outre une rangée de petits tubercules assez peu distincts sur la lèvre supérieure, un trait noir oblique en arrière de la fente branchiale et le contour des écailles mieux marqué que les femelles. La nageoire dorsale des femelles est grisâtre. Taille maxima observée : 32 mm de longueur standard, soit 42 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité des lobes de la caudale chez une femelle sexuellement mûre.

Ce petit *Barbus*, par sa coloration, la disposition et la structure de ses écailles, ses os infraorbitaires réduits, se distingue aisément de tous les autres *Barbus* connus jusqu'à présent d'Afrique occidentale à l'Ouest du Tchad. Il appartient à un groupe d'espèces (sous-genre *Clypeobarbus*, sensu FOWLER 1936) qui comprendrait *B. kemoensis* FOWLER 1936 (Oubangui), *B. gribinguiensis* PELLEGRIN 1919 (Gribingui), *B. pleuropholis* BOULENGER 1899 (Congo), *B. bomokandi* MYERS 1924 (= *B. rubripinnis* NICHOLS et GRISCOM 1917, Uélé) et *B. pseudognathodon* BOULENGER 1917 (Congo). La forme du Moyen-Niger ne correspond exactement à la description d'aucune de ces espèces, mais la comparaison directe de grandes séries permettrait peut-être de la rattacher comme sous-espèce à *B. pleuropholis* qui paraît assez voisin (Voir POLL, *Ann. Mus. Congo belge*, sér. 1, tome IV, fasc. I, 1939, p. 34, fig. 17).

Barbus punctitaeniatus DAGET 1954.

H. 57 113, 7 ex. 24-35,5 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.

Sur ces exemplaires, nous avons compté 3 1/2-23-25-3 1/2 écailles et 8-10 autour du pédicule caudal. Le plus grand individu, une femelle pleine d'œufs atteignant 44 mm de longueur totale, a sa hauteur comprise 3,55 fois dans la longueur standard, le diamètre de l'œil 3,6 fois dans la longueur de la tête et 1,3 fois dans l'espace interorbitaire ; le barbillon postérieur fait 1,8 fois le diamètre de l'œil et l'antérieur 1,1 fois ce diamètre ; la ventrale n'atteint pas l'anus, alors que chez les jeunes elle atteint l'anale ou presque. La coloration est typique, mais en outre le dos est jaunâtre et les nageoires dorsale et anale franchement teintées de jaune. Cette espèce n'avait pas encore été capturée dans la zone d'inondation du Moyen-Niger.

Barbus sublineatus DAGET 1954.

H. 57 108, 1 ex. 38 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.

H. 58 084, 21 ex. 43-64 mm (*Daget*) entre Kouroussa et Dabola, 7-II-58.

Sur ces vingt-deux exemplaires, dont le plus grand mesure 80 mm de longueur totale, nous avons compté 4 1/2-27-30-4 1/2 écailles, les nombres les plus fréquents en ligne latérale étant 28-29. La dorsale présente 8 rayons branchus, le dernier parfois bifurqué dès la base. Les nombres de 7 et 10 rayons branchus que nous avons trouvé sur des paratypes doivent donc être considérés comme des anomalies individuelles et ne pas être retenus dans la définition de l'espèce. *Barbus sublineatus* est l'une des espèces les plus communes dans le Haut-Niger mais n'avait pas encore été signalé dans la zone d'inondation du Moyen-Niger où sa présence paraît exceptionnelle.

Barbus gourmansis PELLEGRIN 1934.

H. 57 109, 7 ex. 22-25 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.

Ces exemplaires adultes, dont le plus grand atteint 33 mm de longueur totale, ont la hauteur du corps comprise 3,3 à 3,7 fois dans la longueur standard. Le diamètre de l'œil est compris environ 3 fois dans la longueur de la tête et 1,05 à 1,15 fois dans l'espace interorbitaire ; le barbillon fait jusqu'à 0,8 fois le dia-

mètre de l'œil chez certains individus. Sq : $3\frac{1}{2}$ -24-26- $3\frac{1}{2}$, les 7 ou 8 premières écailles sont toujours percées, mais on peut trouver en outre quelques écailles percées supplémentaires dans la rangée longitudinale correspondant à la ligne latérale incomplète.

***Barbus anema* BOULENGER 1903.**

H. 57 110,2 ex. 26-27,5 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.

H. 58 066, 6 ex. 15-19 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Ces *Barbus* ont une bouche petite, sans barbillons, une ligne latérale complète et une étroite bande longitudinale noire formée par la coalescence de petites taches, une par écaille ; cette bande se prolonge sur le museau. Sur tous ces individus, parfaitement conservés, des lignes de pores céphaliques sont bien visibles. Sur les deux plus grands exemplaires, la hauteur du corps est comprise 3,4 à 3,6 fois dans la longueur, la longueur de la tête 3,4 à 3,5 fois ; la tête est 1,6 à 1,7 fois aussi longue que large. Le diamètre de l'œil, égal ou légèrement inférieur à l'espace interorbitaire, est compris environ 3 fois dans la longueur de la tête. La ventrale est insérée sous le début de la dorsale et la pectorale, qui fait 0,75 fois la longueur de la tête, atteint la ventrale. Le pédicule caudal est 1,25 à 1,45 fois aussi long que haut.

D. III-8 A. III-5 P. 14-15 V. 8 Sq. $3\frac{1}{2}$ -23- $3\frac{1}{2}$

Taille maxima observée : 36,5 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité des lobes de la caudale. *Barbus anema* n'avait pas encore été capturé dans la zone d'inondation proprement dite.

***Barbus leonensis* BOULENGER 1915.**

H. 58 047, 9 ex. 14-17 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

***Barbus stigmatopygus* BOULENGER 1903.**

H. 58 047, 3 ex. 16-17 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

***Barilius senegalensis* STEINDACHNER 1870.**

H. 58 005, 1 ex. 95 mm (*Daget*) Dabola, chutes du Tinkisso, 8-II-58.

Barilius nigeriensis n. sp.

Syntypes : 3 ex. 72-78 mm (*Milon*) Ouékanko près Bamako, 9-III-57 (déposés au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris).

La hauteur du corps est comprise 4,3 à 4,8 fois dans la longueur, la longueur de la tête 4 à 4,25 fois. La tête est 1,8 à 2 fois aussi longue que large. Le museau, peu proéminent, est égal au diamètre de l'œil. La bouche dépasse un peu l'aplomb du début de l'œil. Le diamètre de celui-ci est compris 3,55 à 3,8 fois dans la

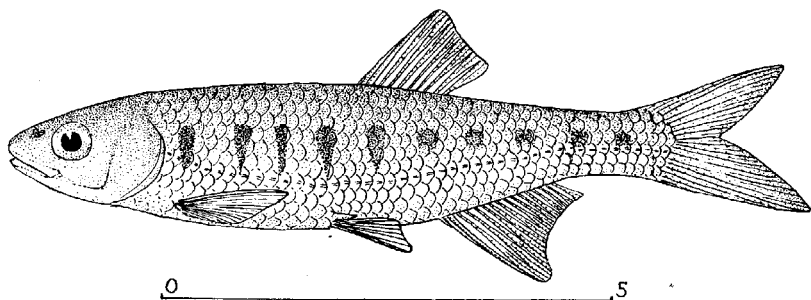


FIG. 2. — *Barilius nigeriensis* n. sp.

longueur de la tête et 1,1 à 1,2 fois dans l'espace interorbitaire. On compte 44 écailles en ligne latérale, les 2 dernières recouvrant la base de la caudale, 7 1/2 au-dessus de la ligne latérale en avant de la dorsale, 4 1/2 au-dessous en avant des ventrales, 14 autour du pédicule caudal. La dorsale a 3 rayons simples et 8 ou 9 branchus ; le plus long fait 0,7 fois la longueur de la tête. L'anale a 3 rayons simples et 14 ou 15 branchus ; elle débute sous les derniers rayons de la dorsale. La pectorale pointue fait 0,7 à 0,8 fois la longueur de la tête et n'atteint pas la ventrale ; celle-ci fait 0,5 à 0,65 fois la longueur de la tête. Le pédicule caudal est 1,5 à 1,75 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

D. III-8-9 A. III-14-15 P. 15-16 V. I-8
Sq. 7 1/2-44-4 1/2

La coloration est argentée, avec le dos grisâtre et le ventre blanc. Les flancs portent 9 à 10 barres verticales noirâtres, plus larges en haut qu'en bas. La dorsale, l'anale et la caudale, principalement le lobe supérieur sont teintées de rouge orangé.

Ces *Barilius*, dont le plus grand mesure 95 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité des lobes de la caudale, ont été capturés dans le Ouéyanko, petit affluent du Niger à lit rocheux et cours torrentiel en saison des pluies. Ils se distinguent de *B. senegalensis* par le nombre des écailles et par la bouche plus petite. Ils diffèrent également très nettement des *B. steindachneri* auxquels nous les avons comparés et s'apparenteraient plutôt à *B. ubangensis* PELLEGRIN 1901.

***Clarias lazera* C. et V. 1840.**

Clarias lazera CUVIER et VALENCIENNES, Hist. Poiss., XV, 1840, p. 372 (type provenant du Nil); BOULENGER, Cat. Fresh. Fish. Africa, II, 1911, p. 235, fig. 197.

H. 58 054, 2 ex. 290-310 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Six autres exemplaires de même provenance, mesurant 290 à 455 mm ont également été examinés.

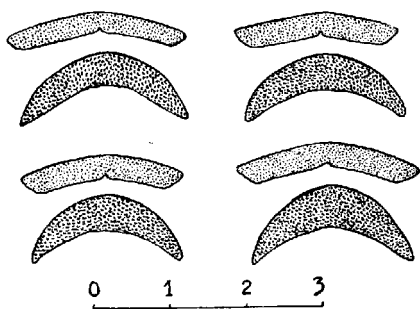


FIG. 3. — *Clarias lazera* C. et V. Bandes de dents prémaxillaires et vomériennes chez quatre individus de 290 à 315 mm de long. st.

La hauteur du corps est comprise 6 à 6,9 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 3,1 à 3,5 fois. La tête, granuleuse en dessus, est 1,5 à 1,7 fois aussi longue que large. L'œil a son diamètre compris 14 à 19 fois dans la longueur de la tête, 2,7 à 4 fois dans la longueur du museau et 5,7 à 7,5 fois dans l'espace interorbitaire. Les dents prémaxillaires sont pointues; les dents vomériennes granuleuses sont disposées en une bande dont la

largeur au centre fait 1,5 à 1,8 fois la largeur de la bande prémaxillaire. Le barbillon nasal fait 0,5 à 0,65 fois la longueur de la tête, le maxillaire 0,9 à 1,1 fois cette longueur. Le mandibulaire interne fait 0,7 à 0,8 fois la longueur de l'externe et ce dernier fait 0,75 à 0,85 fois la longueur de la tête. La dorsale a 66-74 rayons; elle est séparée de l'occiput par une distance comprise 5,5 à 7 fois dans la longueur de la tête. L'anale a 52-57 rayons. La longueur de la pectorale est comprise 2,3 à 2,6 fois dans celle

de la tête et son épine est denticulée sur son bord externe. La ventrale, plus courte, est 1,05 à 1,15 fois aussi éloignée de la caudale que de l'extrémité du museau. La caudale, arrondie, fait environ la moitié de la longueur de la tête.

D. 66-74 A. 52-57 P. 1-9-10 V. 1-5

La coloration est grisâtre, avec des marbrures sombres sur les flancs, et blanchâtre sur le ventre ; il existe une bande sombre allant de la commissure des lèvres à la base de la pectorale.

Ces *Clarias* ont le même aspect extérieur que les *C. anguillaris* et *C. senegalensis*, mais s'en distinguent par le nombre beaucoup plus élevé de branchiospines et la largeur de la bande de dents vomériennes. Les nombres de branchiospines observés au premier arc branchial sont les suivants :

LONG. ST.	BR.	LONG. ST.	BR.
290 mm	75+13=88	310 mm	90+17=107
290	78+13=91	315	90+16=106
300	88+15=103	455	106+12=118
310	88+14=102	455	116+15=131

Aux nageoires dorsale et anale les nombres de rayons observés sont :

	DORSALE										ANALE					
	66	67	68	69	70	71	72	73	74	52	53	54	55	56	57	
Nombre de rayons....																
Fréquence	1	1	3	1			1		1	1	4	1		1	1	

Nombres de vertèbres sur 4 exemplaires disséqués : 56 (2)-57-58 en arrière du complexe vertébral et en comptant celui-ci pour 5 : 61 (2)-62-63. Taille maxima observée : 525 mm de longueur totale.

La présence de *Clarias lazera* dans le bassin du Niger supérieur était prévisible. Cette espèce semble même assez fréquente aux abords du lac Débo où nous l'avons trouvée mélangée à *C. anguillaris*. *Clarias lazera* possède une aire de répartition très étendue : on l'a signalé du Sénégal, de la basse Gambie, du Niger, de la

Volta, du bassin tchadien, du Congo, du lac Édouard, du Nil, de la Syrie et de certains points isolés des réseaux hydrographiques actuels et conservant une faune relique comme le Tibesti, les niayes des environs de Dakar, le Sud algérien, etc...

***Schilbe mystus* (LINNÉ 1762).**

II. 58 007, 18 ex. 64-80 mm (*Daget*) Dabola, chutes du Tinkisso, 2-I-58.

H. 58 008, 2 ex. 56-63 mm (*Daget*) Kouroussa, 6-II-58.

Sur ces vingt exemplaires le nombre total des rayons à l'anale varie de 46 à 55. En ajoutant les dix exemplaires de Dabola, Bissikrima, Faranah et Kankan déjà publiés, nous avons les nombres suivants pour les *Schilbe mystus* du haut Niger :

Nombre de rayons.	ANALE										
	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55
Fréquence ...	1	1	1	1	3	3	2	6	4	4	4

L'intervalle de variation est du même ordre de grandeur que celui observé chez la forme typique, mais les limites sont décalées.

***Physailia pellucida* BOULENGER 1901.**

H. 58 036, 5 ex. 40-43,5 mm (*Milon*) Diafarabé, 25-I-58.

Ces cinq individus jeunes ont été capturés sur fond de vase. La hauteur du corps est comprise 4,8 à 5 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 5,9 à 6,25 fois. La tête est 1,3 à 1,75 fois aussi longue que large. Le diamètre de l'œil est compris 3 à 3,5 fois dans la longueur de la tête et 1,3 à 1,75 fois dans l'espace interorbitaire. Les barbillons sont subégaux mais leur extrémité très fine est souvent cassée. Nombres de rayons comptés à l'anale : 64-65-66 (2)-69 ; P. 1-8-10.

***Clarotes laticeps* (RÜPPELL 1829).**

H. 51 444, 1 ex. 165 mm (*Daget*) Diafarabé, 1-V-54.

H. 51 468, 1 ex. 78 mm (*Daget*) Diafarabé, 30-XII-55.

Auchenoglanis occidentalis (C. et V. 1840).

H. 57 005, 4 ex. 31-53 mm (*Milon*) Diafarabé, 13-VIII-57.

Genre **Andersonia** BOULENGER 1900.

Andersonia BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7), 6, p. 528, 1900. (Type : *Andersonia leptura* BOULENGER.)

Corps très allongé, déprimé, à pédicule caudal extrêmement grêle ; une série de petites plaques osseuses le long de chaque côté du dos en arrière de la dorsale et de chaque côté du ventre en arrière des ventrales. Dorsale comprenant une épine et six rayons branchus ; adipeuse précédée d'une forte épine ; pectorale avec une épine ; ventrale à six rayons insérée au dessous de la dorsale. Pas de bouclier céphalo-nuchal. Bouche infère, sans dents. Un barbillon maxillaire et deux mandibulaires de chaque côté. Narines assez éloignées l'une de l'autre, munies d'une valvule. Yeux sans bord libre. Membrane branchiostège continue en travers de l'isthme.

Andersonia leptura BOULENGER 1900.

Andersonia leptura BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7), 6, p. 529, 1900 (type provenant du Nil près Koshek).

H. 58 065, 10 ex. 23-27 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

La hauteur du corps est comprise 9 à 10 fois dans la longueur standard, la longueur de la tête 5 à 5,75 fois. La tête, rugueuse en dessus, est 1,3 à 1,4 fois aussi longue que large. Il existe une fontanelle frontale, bordée de chaque côté par une crête saillante. Le museau est obtusément pointu et fait un peu plus de 2 fois le diamètre de l'œil. Ce dernier est compris 5 à 6 fois dans la longueur de la tête et environ 2 fois dans l'espace interorbitaire. Le barbillon maxillaire fait 0,6 à 0,7 fois la longueur de la tête et le double du mandibulaire interne ; la longueur du mandibulaire externe est intermédiaire. Il existe un processus occipital caréné et environ 2,5 fois aussi long que large ; il est accompagné de chaque côté par un processus plus court, mais il n'y a pas de bouclier céphalo-nuchal. On compte 24 ou 25 écussons dorsaux et 22 ou 23 ventraux, dont 9 ou 10 sur le pédicule caudal. La dorsale comprend un premier rayon simple, en grande partie ossifié et 6 rayons branchus ; le plus long rayon égale la longueur de la

tête. Le début de la dorsale est environ 2 fois plus rapproché de l'extrémité du museau que son dernier rayon ne l'est de la caudale. L'adipeuse est précédée d'une courte et forte épine; elle présente des structures rayonnées plus ou moins visibles. La pectorale comprend une épine couverte de petites aspérités et 6 rayons branchus. La ventrale a 6 rayons. L'anale a 2 rayons

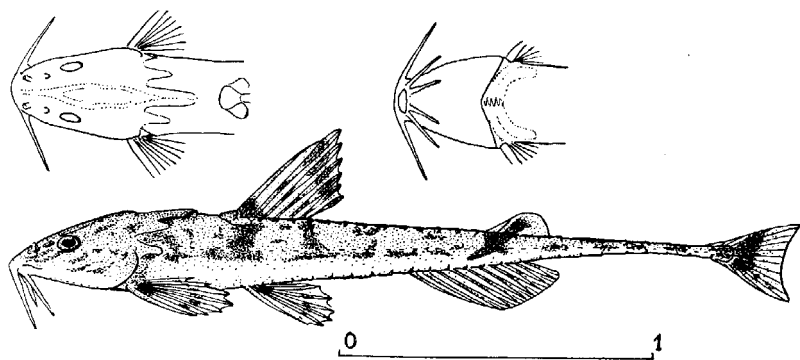


FIG. 4. — *Andersonia leptura* BOULENGER.

En haut à gauche tête en vue dorsale et à droite en vue ventrale.

simples et 7 ou 8 branchus. Le pédicule caudal, environ 20 fois plus long que haut, a sa longueur comprise un peu plus de 3 fois dans la longueur du corps. La caudale est échancrée.

D. I-6 A. II-7-8 P. I-6 V. I-5

La coloration est jaunâtre avec des marbrures brunes sur les flancs et le ventre blanc. Les nageoires sont maculées de brun.

Ces minuscules Poissons ont été capturés en bordure du lac Débo, en eau pratiquement non courante et sur fond de vase. La plupart des *Amphiliidae* sont des formes torrenticoles; bien qu'ayant le même aspect extérieur que les *Phractura*, les *Andersonia* font exception à la règle. La taille maxima observée est de 27 mm de longueur standard soit 30,5 mm de longueur totale, mais les individus que nous avons récoltés étaient probablement des jeunes et l'espèce doit atteindre une taille légèrement supérieure.

Synodontis sorex GÜNTHER 1864.

H. 57 124, 3 ex. 86-94 mm (*Daget*) Diafarabé, 11-XII-57.

Chez ces individus jeunes, la tête est comprise 3 à 3,35 fois seu-

lement dans la longueur standard. Le corps et la tête sont parsemés de points noirs irrégulièrement espacés et l'on devine les restes d'une coloration juvénile formée de taches sombres disposées à peu près comme celles des jeunes *S. clarias*.

***Mochocus niloticus* JOANNIS 1835.**

H. 57 122, 9 ex. 22-33 mm (*Milon*) Diafarabé, 26-VI-57.

H. 58 049, 5 ex. 22-25 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Ces quatorze exemplaires, dont le plus grand mesure 33 mm de longueur standard, soit 43 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité des lobes de la caudale, nous permettent de compléter la description que nous avons donnée de cette espèce de la façon suivante : la hauteur du corps est comprise 4,75 à 5,5 fois dans la longueur, la longueur de la tête 3,6 à 4,3 fois ; la tête est 1 à 1,1 fois aussi longue que large ; le diamètre de l'œil est compris 3,6 à 4 fois dans la longueur de la tête et 1,3 à 1,5 fois dans l'espace interorbitaire ; le barbillon maxillaire fait 1,5 à 2,35 fois la longueur de la tête ; la dorsale a généralement 7 rayons branchus, mais l'un de nos exemplaires en a 6 et un autre 8 ; l'adipeuse a 9-12 rayons ; l'anale a 3 rayons simples et généralement 6 ou 7 branchus, l'un de nos exemplaires en ayant 5 seulement ; l'épine de la pectorale, aussi longue ou un peu plus longue que celle de la dorsale, fait 0,9 à 1 fois la longueur de la tête sur le plus grand exemplaire, nous avons compté 9 dents sur le bord interne ; le pédicule caudal est 1,5 à 2 fois aussi long que haut.

Ainsi élargies, les limites des principaux caractères correspondent à celles données par BOULENGER pour la forme typique du Nil et à celles données par LAMBERT (*Rev. Zool. Bot. Afr.*, LVII, 1-2, 1958, p. 41) pour cinquante exemplaires récoltés dans le Milo à Kankan. On notera seulement chez les individus de la zone d'inondation du Moyen-Niger une plus grande variabilité du nombre des rayons à la dorsale et à l'anale.

***Chiloglanis niloticus waterloti* DAGET 1954.**

H. 57 119, 2 ex. 23-31 mm (*Bertrand*) Kankan, Débékourou, 1956-57.

H. 57 120, 1 ex. 22 mm (*Bertrand*) Milo à Kouranko, 1956-57.

H. 57 015, 6 ex. 25-28 mm (*Daget*) Dabola, chutes du Tinkisso, 8-II-58.

Aucun de ces exemplaires ne possède plus de 10 dents mandi-

bulaires sur une même rangée, mais LAMBERT (1958, p. 44) a rencontré aux chutes du Tinkisso des individus ayant 12 dents mandibulaires par rangée, soit un total de 24.

Chiloglanis micropogon POLL 1952.

H. 57 121, 2 ex. 20-27 mm (*Bertrand*) Milo à Kouranko, 1956-57.

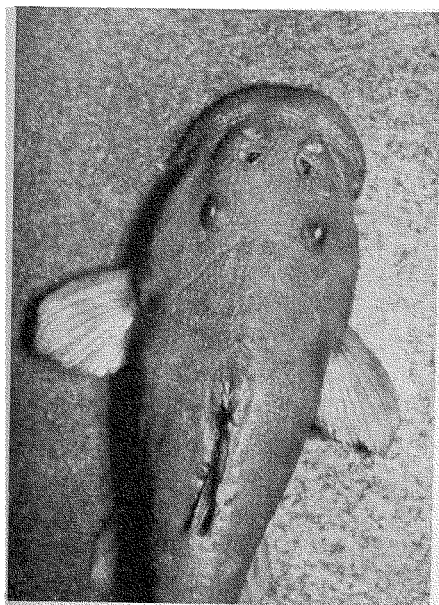
H. 57 177, 16 ex. 30-38 mm (*Milon*) Ouéyanko près Bamako, 12-VI-56.

H. 58 016, 8 ex. 20-25 mm (*Daget*) Dabola, chutes du Tinkisso, 8-II-58.

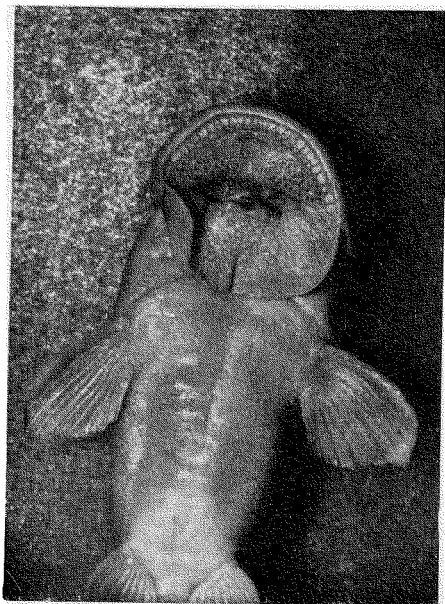
Cette espèce n'est pas rare dans les rapides du Niger à Sotuba et dans le petit affluent dit Ouéyanko, près de Bamako. Sur une série de 16 adultes dont le plus grand mesurait 38 mm de longueur standard, soit 52 mm de longueur totale jusqu'à l'extrémité du lobe le plus long de la caudale, nous avons trouvé les caractères suivants : la hauteur du corps est comprise 5 à 5,75 fois dans la longueur, la longueur de la tête 2,9 à 3,25 fois ; la tête est 1,15 à 1,25 fois aussi longue que large ; le museau fait 1,75 à 2,25 fois la région postorbitaire de la tête. L'œil a son diamètre compris 5,85 à 6,9 fois dans la longueur de la tête et 1,3 à 1,75 fois dans l'espace interorbitaire. Les dents prémaxillaires sont disposées sur 3 ou 4 rangs. Les dents mandibulaires, très petites, serrées, forment une ou deux rangées de 12 au maximum. Le barbillon maxillaire est égal ou supérieur au diamètre de l'œil, les barbillons mandibulaires inexistantes ou à peine identifiables. L'épine de la dorsale, à serrature presque nulle, est comprise 2,6 à 2,8 fois dans la longueur de la tête ; elle est suivie de 6 ou rarement 5 (1 cas sur 16) rayons branchus. L'adipreuse est basse et courte, la longueur de sa base étant comprise 1,1 à 1,4 fois dans la distance qui la sépare de la dorsale. L'anale a 3 rayons simples et 5 (4)-6 (10)-7 (5) rayons branchus. La longueur de la pectorale est comprise 1,7 à 1,8 fois dans la longueur de la tête et fait 1,15 à 1,4 fois celle de l'épine qui est forte et à serrature presque nulle. La longueur de la ventrale est comprise 1,1 à 1,35 fois dans celle de la pectorale. Le pédicule caudal est 1,5 à 2 fois aussi long que haut. La caudale est échancrée, à lobes souvent inégaux, le plus développé étant l'inférieur ou le supérieur.

D. II-5-6 A. III-5-7 P. I-8-9 V. I-6

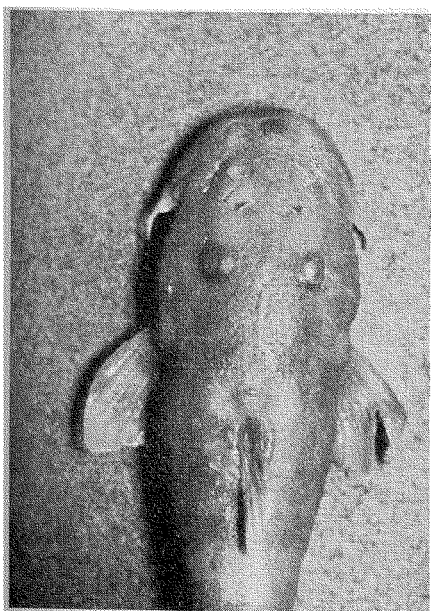
M. M. POLL a bien voulu comparer directement des exemplaires du Niger aux types de l'espèce, ce dont nous le remercions sincè-



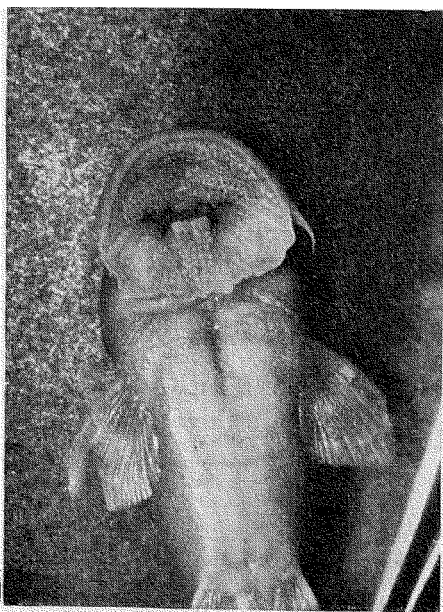
A



B



C



D

FIG. 5. — *Chiloglanis micropogon* POLL. A et B, vues dorsale et ventrale d'un type du Kivu ; C et D, vues dorsale et ventrale d'un exemplaire provenant du Ouéryanko près Bamako. (Clichés M. POLL.)

Bulletin de l'Ifan, t. XXI, série A.

rement. Il nous a communiqué les résultats de cette comparaison dans les termes suivants : « Les deux Poissons se ressemblent étonnamment (voir photos), mais il existe de faibles différences dans la longueur du barbillon maxillaire et le nombre des rayons anaux ; de plus les exemplaires du Congo ont la peau garnie de petites aspérités qui n'existent pas sur vos exemplaires. Malgré tous mes efforts je ne vois absolument rien d'autre. Peut-être que de grandes séries mettraient des différences raciales en évidence, mais je vous dirai que les différences observables ne méritent pas pour le moment une description. (*in litt.*). » Nous continuerons donc à désigner ces *Chiloglanis* du Niger sous le nom de *C. micro-pogon*.

Hemichromis bimaculatus GILL 1862.

H. 58 055, 10 ex. 17-43 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

Pelmatochromis güntheri (SAUVAGE 1882).

H. 51 443, 1 ex. 42 mm (*Daget*) Diafarabé, 8-II-54.

H. 56 176, 1 ex. 60 mm (*Milon*) Ouéryanko près Bamako, 12-VI-56.

Tilapia melanopleura DUMÉRIE 1859.

H. 51 446, 1 ex. 93 mm (*Daget*) Diafarabé, 15-XII-54.

H. 57 123, 12 ex. 94-137 mm (*Daget*) Diafarabé, 11-XII-57.

Tous ces individus, jeunes de première année, ont la hauteur du corps comprise 2 à 2,2 fois dans la longueur et 27-29 écailles en ligne longitudinale, les deux dernières percées recouvrant la base de la caudale. Si l'on ajoute à ces treize exemplaires deux autres que nous avons déjà en collection provenant de Diafarabé et quatre autres disséqués, on obtient pour les *T. melanopleura* de la zone d'inondation du Moyen-Niger le tableau suivant :

DORSALE							ANALE		
Nombre de rayons	XIV	XV	13	14	15	16	III-8	III-9	III-10
Fréquence.....	8	11	1	7	10	1	3	15	3

On compte 12-13 branchiospines en tout au premier arc branchial, dont 9 sur le segment inférieur. Nombre de vertèbres : 27 (1)-28 (3).

Genre **Haplochromis** HILGENDORF 1888.

Haplochromis HILGENDORF, Sitzb. Ges. naturf. Fr. Berlin, 1888, p. 76 (Type : *Chromis nuchisquamulatus* HILGENDORF).

Hauteur du corps comprise 2,3 à plus de 3 fois dans la longueur ; taille adulte ordinairement petite ou moyenne ; écailles généralement cténoïdes ; deux lignes latérales incomplètes ; bouche terminale, dents cuspidées ou coniques ; pharyngiens portant des dents fines, obtuses ou molariformes ; dorsale ayant 13 à 19 épines ; anale à 3 épines ; branchiospines en bas du premier arc branchial au nombre de 7 à 12, rarement plus ou moins. Pas de tache noire ocellée à l'origine de la dorsale molle, mais souvent des ocelles colorés à l'anale.

Haplochromis wingati (BOULENGER 1902).

Paratilapia wingati BOULENGER, Ann. Mag. Nat. Hist. (7), 10, p. 264, 1902 (type provenant de Gondokoro, Nil).

H. 58 085, 23 ex. 14-39,5 mm (*Daget*) lac Débo, 20-IV-58.

La hauteur du corps est comprise 2,95 à 3,25 fois dans la longueur, la longueur de la tête 2,5 à 2,8 fois. La tête est 1,85 à 2,1 fois aussi longue que large. La longueur du museau est un peu inférieure au diamètre de l'œil chez les jeunes, mais dépasse ce diamètre chez les adultes. Le maxillaire s'étend jusqu'à l'aplomb du bord antérieur de l'œil ; les dents externes sont fortes et bicuspidées, les internes tricuspidées. Le pharyngien inférieur est garni de dents coniques assez fortes et peu nombreuses. Le diamètre de l'œil est compris 3 à 3,5 fois dans la longueur de la tête et 0,85 à 0,95 fois dans l'espace interorbitaire. Les écailles sont cténoïdes, au nombre de 28, ou plus rarement 29, en ligne longitudinale, les deux dernières recouvrant la base de la caudale, 3 ou 4 entre la ligne latérale supérieure et le début de la dorsale, 11 au-dessous de cette ligne latérale juste en arrière des ventrales. La ligne latérale supérieure perce 17 à 19 écailles, l'inférieure 7 à 12. La dorsale comprend généralement 14, rarement 13 ou 15 épines, et 9 ou 10, rarement 11, rayons mous ; la dernière épine fait 0,35 à 0,4 fois la longueur de la tête. L'anale a 3 épines et 8

ou 9 rayons mous. La pectorale arrondie fait 0,6 à 0,7 fois la longueur de la tête ; la ventrale, pointue et à premier rayon branchu parfois prolongé, est aussi longue que la pectorale ou un peu plus. Le pédicule caudal est 1 à 1,2 fois aussi long que haut. La caudale est arrondie subtronquée. On compte 8 branchiospines en bas du premier arc branchial et 3 en haut. Nombre de vertèbres sur deux exemplaires disséqués : 28 (2).

D. XIII-XV-9-11 A. III-8-9 P. 12-13 V. 1-5
Sq. 3-4-28-29-11

La coloration est olivâtre, avec des barres transversales sombres sur la tête et les flancs et une bande longitudinale médiane plus ou moins bien marquée. Il n'y a aucune tache noire à la base de la dorsale molle, mais une barre oblique noire toujours bien

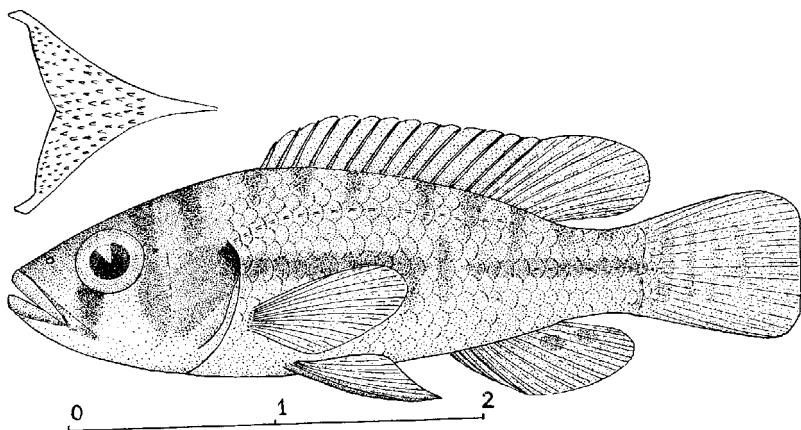


FIG. 6. — *Haplochromis wingati* (BOULENGER). En haut à gauche pharyngien inférieur.
L'exemplaire représenté est un mâle.

visible entre l'œil et la commissure des lèvres. Une tache noire au coin supéro-postérieur de l'opercule. Chez les mâles en reproduction, les nageoires impaires sont teintées de jaune, l'anale porte des taches rouges arrondies et les premiers rayons des ventrales sont noirâtres.

La taille maxima observée est de 50 mm de longueur totale ; les individus ayant de 30 à 40 mm de longueur standard étaient des adultes en reproduction, plusieurs femelles ayant rejeté des alevins buccaux au moment de leur capture. Les deux exemplaires

disséqués, mesurant 23 et 24,5 mm de longueur standard étaient des femelles contenant des ovules en cours de maturation, peu nombreux, mais bien formés. Ce Cichlidé est donc adulte à une taille très faible ; on notera également que la reproduction battait son plein au mois d'avril.

D'après Miss E. TREWAVAS, qui a bien voulu examiner quelques exemplaires ce dont nous la remercions sincèrement, ces *Haplochromis* correspondent bien à ceux du bassin tchadien déterminés à tort par PELLEGRIN comme *H. desfontainesi*. Cette dernière espèce a 31-34 écailles en ligne longitudinale, XIV-XVI-10-12 rayons à la dorsale et III-9-11 à l'anale ; chez *H. wingati*, les nombres correspondants sont 29-30, XIV-XVI-9-11 et III-8-10. Les *Haplochromis* du bassin tchadien et du lac Débo ont des nombres encore plus faibles, 28-29, XIII-9-11 et III-8-9, mais très proches de ceux d'*H. wingati*, espèce à laquelle ils méritent d'être rapportés et dont l'aire d'extension doit par conséquent être étendue vers l'Ouest jusqu'au lac Débo.

Ctenopoma petherici GÜNTHER 1864.

H. 51 467, 20 ex. 35-36 mm (*Daget*) Mamba près Diafarabé, 5-XI-55.

Tous les *Ctenopoma* du Moyen-Niger que nous avons précédemment rapportés à *C. kingsleyae* sont en réalité des *C. petherici*. Sur les rapports et différences entre ces deux espèces, voir *Bull. IFAN*, XX, sér. A, n° 2, 1958, p. 539-561.

Genre **Kribia** HERRE 1946.

Kribia HERRE, *Proc. Biol. Soc. Wash.*, 59, p. 141, 1946. (Type : *Eleotris kribensis* BOULENGER 1907.)

Corps cylindrique ou faiblement comprimé ; tête large à mâchoire inférieure proéminente ; maxillaire s'étendant jusque sous la partie antérieure ou le milieu de l'œil. Bouche grande, fortement oblique, avec des bandes de très petites dents aux deux mâchoires ; pas de canines ni de dents palatines. L'extrémité libre de la langue est large et arrondie. Pas d'épine préoperculaire ; 28-39 écailles en ligne longitudinale, 9-14 entre l'origine de la seconde dorsale et l'anale ; présence d'écailles prédorsales cycloïdes ; tête et région nuchale nues, avec parfois de petites écailles rudimentaires sur l'opercule. Des crêtes de papilles senso-

rielles sur les joues et le sommet de la tête (dont deux crêtes transversales à travers l'espace interorbitaire toujours présentes). Première dorsale formée en général de 6 épines (exceptionnellement 5) ; seconde dorsale formée d'un rayon simple et de 8 à 11 rayons branchus ; anale formée de 1 ou 2 rayons simples et 5 à 8 branchus. Nageoires verticales modérément hautes ; caudale arrondie ; ventrales étroites, largement séparées.

Ce genre a fait l'objet d'une récente révision par LAMBERT (*Rev. Zool. Bot. Afr.*, LVI, 1-2, 1957, p. 101-110). Deux espèces existent dans le bassin du Niger ; on les distinguera aux caractères suivants :

- 1) 12 écailles entre l'origine de la seconde dorsale et l'anale ; tête plus large que haute au niveau de l'extrémité postérieure des opercules..... *K. kribensis*
- 2) 9-10 (11) écailles entre l'origine de la seconde dorsale et l'anale ; tête aussi large que haute au niveau de l'extrémité postérieure des opercules. *K. nana chevalieri*

***Kribia kribensis* (BOULENGER 1907).**

Eleotris kribensis BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (7), 20, p. 52, 1907 (types provenant de la rivière Kribi, Sud-Cameroun).

Un exemplaire typique de 32 mm de longueur standard a été récolté près de Soréya dans un ruisseau affluent du Banié, lui-même affluent du Tinkisso (LAMBERT, 1957, p. 103). Nous n'avons pas nous-même retrouvé cette espèce dans le bassin du Niger jusqu'à présent et M. Lambert qui a bien voulu examiner nos *Kribia* récoltés à Kouroussa, ce dont nous le remercions sincèrement, nous a confirmé qu'il s'agit bien de l'espèce suivante.

***Kribia nana chevalieri* (PELLEGRIN 1923).**

H. 58 095, 7 ex. 15-22 mm (*Daget*) Kouroussa, 6-XI-58.

Nous avons donné dans notre description : diamètre de l'œil compris 1,25 à 1,5 fois dans l'espace interorbitaire ; ces chiffres doivent être réduits. En réalité le diamètre de l'œil chez *K. nana chevalieri* est compris 0,8 (juv.) à 1,25 fois seulement dans l'espace interorbitaire.

***Tetraodon fahaka strigosus* (BENNETT 1834).**

H. 57 111, 1 ex. 31 mm (*Milon*) Diafarabé, 9-VIII-57.